

Surveillance à base communautaire du Covid-19

Le présent document a été élaboré aux fins d'aider les Sociétés nationales à décider si, et dans l'affirmative de quelle façon, elles souhaitent inclure la surveillance à base communautaire (SBC) dans leur plan de préparation et d'intervention lié au Covid-19. Il s'agit d'un outil axé sur le Covid-19, qui s'appuie sur d'autres outils mondiaux de SBC, tels que l'[Outil d'évaluation de la surveillance à base communautaire](#), le [Modèle de protocole de surveillance à base communautaire](#) et la liste générale des événements/risques sanitaires (jointe en annexe).

Au vu de la complexité de la situation liée au Covid-19 et de sa dimension mondiale, la SBC peut, en fonction des priorités nationales et des capacités de la Société nationale, faire partie ou, au contraire, ne pas faire partie des outils essentiels devant être inclus dans le plan d'intervention. Le présent document fournit des conseils utiles pour décider s'il convient d'inclure la SBC parmi les opérations mises en place par un pays face au Covid-19, ainsi que des informations spécifiques sur les aspects à prendre en considération lors de la mise en œuvre de projets de SBC.

Table des matières

Table des matières	1
Surveillance à base communautaire : pourquoi, par qui et comment ?	2
Comparaison entre la SBC et d'autres formes de surveillance des événements de santé publique	2
Intégration de la SBC dans les systèmes de surveillance existants.....	4
Aspects à prendre en considération pour déterminer si la SBC est l'outil le plus adapté	4
Description proposée des risques sanitaires liés au Covid-19	5
Aspects spécifiques liés au contexte.....	7
Mise en place d'une surveillance à base communautaire du Covid-19	8
Principales exigences logistiques et techniques.....	9
Sécurité des volontaires.....	11
Indicateurs proposés aux fins du suivi et de l'évaluation de la SBC.....	12
OUTILS ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES.....	13

Surveillance à base communautaire : pourquoi, par qui et comment ?

La SBC a pour objet « la détection et le compte rendu systématiques, par les membres d'une communauté, des événements importants de santé publique au sein de cette communauté »¹. Elle se fonde sur l'idée qu'une détection rapide peut permettre une intervention rapide et contribuer ainsi à sauver des vies. Grâce à son vaste réseau de volontaires et à son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans de nombreux contextes, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) est idéalement placé pour mener des activités de SBC.

Comparaison entre la SBC et d'autres formes de surveillance des événements de santé publique

Différentes formes de surveillance et de détection des cas peuvent être mises en place dans le cadre des activités des Sociétés nationales, la SBC n'étant que l'une d'entre elles.

Processus	Objectif	Intervenants	Activités
SBC	Signalement immédiat des risques sanitaires observés correspondant au Covid-19.	Volontaires de la Société nationale formés à la SBC.	Les volontaires signalent les risques sanitaires correspondant au Covid-19 dans le cadre de leurs activités ordinaires ou de leurs activités de surveillance active.
Recherche des contacts	Identification et surveillance des personnes susceptibles d'avoir été en contact étroit avec une personne infectée par le Covid-19.	Responsables, agents de santé de village ou agents de santé communautaires (ou volontaires de la Société nationale s'il y a lieu), généralement sur demande spéciale des autorités nationales ou locales, qui leur fournissent une formation et un soutien.	Les personnes susceptibles d'avoir été en contact étroit avec une personne infectée sont placées en isolement et sous surveillance pendant 14 jours. Il s'agit de : 1. trouver les personnes qui répondent à la définition d'un contact étroit avec une personne infectée ;

¹ A definition for community-based surveillance and a way forward: results of the WHO global technical meeting, France, 26 au 28 juin 2018, contributeurs techniques à la réunion de l'OMS de juin 2018, Eurosurveillance, 24, 1800681 (2019), <https://doi.org/10.2807/1560-7917.ES.2019.24.2.1800681>.

			2. surveiller l'apparition de symptômes chez ces personnes (sur une base quotidienne, et si possible par téléphone).
Dépistage actif des cas	Recherche et dépistage systématiques des cas de Covid-19 au sein de groupes ou de lieux cibles considérés comme étant à risque.	Épidémiologistes, agents de santé communautaires ou autres personnes en fonction des capacités du système de santé. Il peut également s'agir des volontaires de la Société nationale, en fonction du rôle d'auxiliaire que joue celle-ci auprès du ministère de la Santé / du centre national de prévention et de contrôle des maladies.	Ce processus exige des ressources humaines et des capacités de dépistage rapide, et peut inclure la mise en place de points de contrôle ou de visites porte-à-porte, ou la recherche, au sein des services hospitaliers, des personnes susceptibles d'avoir été mal diagnostiquées.
Signalement par le biais d'une permanence téléphonique	Réseau de communication permettant aux membres des communautés de signaler par téléphone les cas potentiels de Covid-19 au sein de leur communauté et de fournir des informations sur les symptômes à des fins de suivi.	Membres des communautés, personnel des établissements de santé, volontaires de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge (population / communauté)	Ce processus exige de mettre en place, au niveau national ou local, une permanence téléphonique qui permette de joindre les services appropriés.
Dépistage aux points d'entrée	Mise en place de dépistages aux points d'entrée afin de déterminer si les voyageurs présentent des symptômes.	Fonctionnaires gouvernementaux (personnel de santé, armée, police, etc.) ; en fonction de leur mandat, les Sociétés nationales peuvent également être	Ce processus dépendra des exigences du gouvernement national. Il consiste généralement à dépister les symptômes définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou correspondant à la définition de cas établie au niveau national.

		amenées à effectuer ces dépistages.	
--	--	-------------------------------------	--

Intégration de la SBC dans les systèmes de surveillance existants

La SBC a pour but de renforcer les systèmes de surveillance nationaux et locaux en comblant les lacunes entre les signalements effectués par les établissements de santé et ceux effectués par les communautés. Elle ne doit jamais être considérée comme un système parallèle, mais doit plutôt être intégrée dans les mécanismes de surveillance et d'aiguillage existants, quels qu'ils soient (surveillance nationale mise en place par le ministère de la Santé, réseau d'alerte et d'intervention rapides, surveillance des cas d'infection respiratoire aiguë sévère, etc.).

Les alertes émises par les systèmes de SBC de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge doivent être considérées comme des « risques sanitaires » qui correspondent à la définition communautaire des cas que les volontaires ont été formés à détecter mais qui n'ont pas été confirmés par un médecin. De ce fait, ces alertes ne constituent pas un « cas », ni même un « soupçon de cas » avant d'avoir été examinées par un professionnel de la santé et confirmées par des analyses en laboratoire. Ainsi, les alertes émises par les systèmes de SBC doivent être dissociées des cas signalés par le biais des établissements de santé ou du système d'alerte et d'intervention rapides jusqu'à ce qu'elles aient été confirmées par un professionnel de la santé et par des analyses en laboratoire.

Aspects à prendre en considération pour déterminer si la SBC est l'outil le plus adapté

Lorsque vous envisagez de recourir à la SBC pour signaler les risques sanitaires liés au Covid-19, vous devez tout d'abord prendre en considération une série d'aspects, dont les aspects plus spécifiques, tirés de [l'Outil d'évaluation de la SBC](#) et adaptés au Covid-19, qui sont énoncés ci-après.

Outil décisionnel : faut-il recourir à la SBC ?			
Objectifs	Oui / réalisable	Possible, mais difficile	Non / irréalisable
La SBC est-elle nécessaire ou justifiée ? <i>Existe-t-il des lacunes en matière de surveillance, et la SBC permettrait-elle de combler ces lacunes ?</i>			

Existe-t-il un risque de transmission localisée ou communautaire du Covid-19 ?			
Mandat et capacités de la Société nationale <i>Si la SBC s'avère justifiée, la Société nationale est-elle la mieux placée pour mettre en place des activités de SBC ?</i>			
Caractère réalisable de la SBC <i>Compte tenu des ressources financières et humaines disponibles et de la formation du personnel, la mise en place d'activités de SBC est-elle réalisable ?</i> <i>Quel sera le soutien technique nécessaire ?</i>			
Collaboration et partenariats avec le ministère de la Santé / le ministère de l'Agriculture / d'autres parties prenantes <i>Des systèmes de SBC ont-ils été mis en place par le ministère de la Santé ou par d'autres parties prenantes ?</i> <i>Le ministère de la Santé est-il favorable à la mise en place d'activités de SBC par la Société nationale ?</i> <i>Le système de santé national est-il en mesure de répondre aux alertes ?</i>			
Modalités, collecte de données et risques sanitaires <i>Les modalités et la faisabilité de la collecte de données ont-elles été étudiées ? Les opérations seront-elles adaptées aux événements/risques sanitaires recensés ?</i>			

Description proposée des risques sanitaires liés au Covid-19

Les aspects généraux à prendre en considération lors de la sélection / l'établissement de la définition communautaire du Covid-19 sont les suivants :

- **une préoccupation majeure pour la santé publique** : le Covid-19 étant un virus nouveau, personne n'est immunisé, ce qui fait qu'une grande partie de la population court le risque de contracter la maladie une fois que celle-ci est présente, par transmission localisée ou communautaire ;
- **des interventions efficaces sont possibles si elles sont menées à un stade précoce** : l'interruption de la transmission de la maladie à d'autres personnes grâce à une détection précoce permettra d'empêcher qu'elle ne se propage à l'ensemble de la communauté. En outre, les personnes qui présentent des symptômes graves doivent être hospitalisées le plus rapidement possible afin d'éviter une morbidité et une mortalité importantes ;
- **la faisabilité pour les volontaires communautaires** : la définition communautaire des cas comprend des signes et des symptômes simples qui peuvent être reconnus par les volontaires.

Le Groupe de travail technique sur la surveillance à base communautaire propose une définition communautaire mondiale fondée sur la [définition de l'OMS des cas de Covid-19](#) et des dernières informations concernant les symptômes courants. Les mesures à prendre ont également été définies, sur la base des Orientations liées au Covid-19 à l'intention des volontaires tirées du [Manuel de formation relatif à la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires](#). Si des activités de SBC sont mises en place pour la première fois dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, il est fortement recommandé de limiter les risques sanitaires devant être signalés par les volontaires à un ou deux risques sanitaires liés au Covid-19 ; néanmoins, une liste générale des risques sanitaires est disponible en annexe à titre de référence.

Les définitions communautaires proposées et les risques sanitaires correspondants décrits ci-après doivent être comparés et ajustés dans chaque pays afin de correspondre, le cas échéant, aux critères définis par le ministère de la Santé. Le Covid-19 étant endémique dans la plupart des régions, les seuils d'alerte doivent faire l'objet d'une discussion et être définis avec le ministère de la Santé et/ou les autorités sanitaires locales de façon à ne pas surcharger les systèmes de surveillance locaux. Bien que les volontaires doivent envoyer un signalement pour chaque risque sanitaire lié au Covid-19, le nombre de signalements déclenchant une alerte auprès des autorités sanitaires doit être défini en accord avec le ministère de la Santé et les acteurs concernés au niveau local.

Numéro	Risque sanitaire	Définition communautaire proposée	Maladies apparentées	Messages clés à l'usage des responsables de la collecte de données / des volontaires
9	Toux et difficultés à respirer	Combinaison d'au moins trois des symptômes suivants : • toux • difficultés à respirer • fièvre • écoulement nasal • fatigue • mal de tête • sentiment d'inconfort • mal de gorge • diarrhée • perte de l'odorat • perte du goût	• Covid-19	• Expliquer l'importance de se laver les mains, de respecter les règles d'hygiène en cas de toux et de maintenir une distance avec les autres personnes. • Orienter les personnes ayant des difficultés à respirer vers les structures de santé ou les autorités compétentes. • Utiliser les outils 7 et 16 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
14	Cas groupés de maladie ou de décès inhabituels	Groupe de personnes (3+) qui soudainement tombent malades ou décèdent, avec les mêmes symptômes	• Toute maladie • Covid-19	• Encourager la distanciation physique. • Noter les types de symptômes, et orienter les personnes malades vers les services de soins appropriés. • Utiliser l'outil 28 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.

Aspects spécifiques liés au contexte

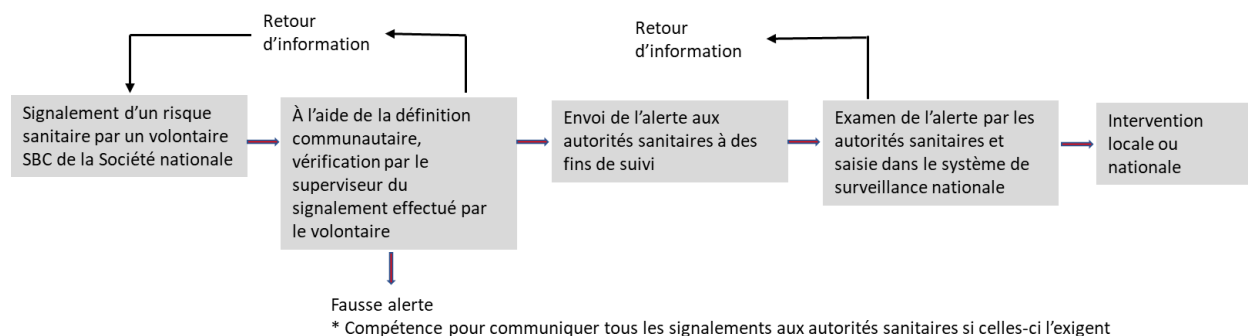
Pour mieux évaluer la nécessité de mettre en place des activités de SBC dans votre contexte et définir leur étendue, veuillez à prendre contact avec le coordonnateur du ministère de la Santé. En fonction du contexte, vous pourriez devoir inclure dans votre définition communautaire « le fait d'avoir été récemment en contact avec une personne infectée par le Covid-19 » ou l'historique des déplacements des personnes. Pour obtenir une liste des pays confrontés à une transmission localisée et/ou à des cas importés, veuillez consulter les tableaux du [dernier rapport de situation de l'OMS](#).

Mise en place d'une surveillance à base communautaire du Covid-19

Pour mettre en place une SBC appropriée, plusieurs éléments doivent être pris en considération. Les principales exigences logistiques et techniques liées à la mise en place, par la Croix-Rouge / le Croissant-Rouge, d'une SBC (ainsi que les différentes approches possibles) sont énoncées dans le tableau ci-après. Il est extrêmement important d'assurer la liaison avec le ministère de la Santé et tout autre coordonnateur de la surveillance tout au long du processus visant à mettre en place un système de SBC ou à étendre le système existant, et de s'assurer qu'en cas d'alerte, les autorités sanitaires sont en mesure de réagir.

En outre, il est recommandé que les signalements soient d'abord vérifiés par les superviseurs plutôt que d'être immédiatement transmis aux autorités sanitaires sous forme d'alerte. Cela permettra aux superviseurs de s'assurer que les signalements des volontaires en charge de la SBC correspondent à la définition communautaire et de réduire ainsi les signalements non pertinents ou erronés et les demandes de suivi adressées aux autorités. Si les signalements généraux des volontaires peuvent au besoin être transmis aux autorités, le fait que les superviseurs vérifient d'abord les signalements contribue à accroître la fiabilité des alertes communiquées par la Société nationale tout en permettant aux autorités sanitaires de consacrer leurs ressources aux vraies alertes auxquelles elles sont confrontées.

Un exemple de processus de signalement est donné ci-dessous :



Veuillez vous assurer que le processus de signalement choisi par votre Société nationale (y compris les liens avec le système de surveillance) est décrit de manière claire dans votre protocole.

Indépendamment du statut du rapport auprès des autorités sanitaires, les volontaires en charge de la SBC ont été formés aux mesures de santé publique appropriées en lien avec le Covid-19 et continueront de travailler avec les membres des communautés en encourageant la distanciation physique, le lavage des mains et d'autres mesures visant à enrayer la transmission de la maladie et en s'efforçant ainsi de ralentir la transmission dans leurs communautés respectives.

Principales exigences logistiques et techniques

Catégorie	Éléments à prendre en considération	Oui / réalisable	Non / irréalisable à l'heure actuelle
Planification de la SBC / processus liés à la SBC	1. Une évaluation de la SBC a été menée, ou une évaluation rapide est prévue. 2. Le protocole de SBC a été élaboré en collaboration avec les partenaires / le ministère de la Santé et les parties prenantes concernées. 3. La mobilisation des communautés et la redevabilité à leur égard / la communication sur les risques et l'engagement des communautés ont été pris en considération lors du processus de planification. 4. Des activités de promotion de la santé / de lutte contre l'épidémie sont prévues en parallèle à la SBC.		
Partenariats liés à l'orientation des personnes vers les services appropriés	Capacité et intérêt du ministère de la Santé et/ou des autres parties prenantes de répondre aux alertes générées par le biais du système de SBC mis en place dans les communautés ciblées.		
Ressources humaines suggérées	Un responsable de la SBC au niveau national Un responsable de district (ou équivalent) par région Un superviseur pour 20 à 35 volontaires Un volontaire pour 30 à 50 ménages²		

² En ce qui concerne la mise en œuvre, le nombre de volontaires en charge de la SBC requis au sein d'une communauté dépendra largement du contexte (rural, urbain, situation en matière de sécurité, etc.), de ce qui est faisable pour les volontaires et la Société nationale, et des préférences de la communauté. Le plus important est que la communauté participe dès le début à la SBC, qu'elle sache qui sont les volontaires locaux de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge en charge de la SBC et comment les contacter, et que les volontaires soient en mesure de faire rapport sur la zone qu'ils couvrent.

Aspects logistiques	Déplacements / accès aux communautés - Planification des visites de supervision dans les communautés (p.ex. des motos ou des vélos seront-ils nécessaires, etc.) Situation en matière de sécurité dans les lieux ciblés - Les volontaires peuvent se déplacer au sein des communautés et mener des activités - Il est possible de mener des visites de supervision - Les activités de SBC sont acceptées par les communautés Outils de SBC au format papier - Formulaires à l'usage des volontaires - Registres des signalements à l'usage des superviseurs Outils de SBC fondés sur l'envoi de SMS - Un téléphone / une tablette par superviseur - Fournir un crédit de communication / une connexion de données à chaque superviseur - Fournir un crédit de communication aux volontaires responsables de la collecte de données si une surveillance active est requise Plateforme Nyss consacrée à la SBC (voir annexe) - Apport d'un soutien technique (sur place ou à distance) pour mettre en place le système de signalement par SMS - Le responsable a accès à Internet sur son ordinateur ou son téléphone - La sélection des volontaires se fonde sur les mêmes critères que pour les outils de SBC fondés sur l'envoi de SMS Technologies numériques - Les superviseurs doivent avoir accès à un smartphone et au réseau mobile conformément au plan relatif à la SBC Hygiène - Tous les volontaires menant des activités de SBC doivent pouvoir se désinfecter et/ou se		
------------------------	---	--	--

	laver les mains après chaque visite d'un ménage		
Formations recommandées	Formation des formateurs à la SBC (si celle-ci est une modalité de surveillance nouvelle) - Il est recommandé de ne pas prévoir plus de 25 participants Formation des volontaires par zone - Le superviseur de la zone dirige la formation - Il est recommandé de ne pas prévoir plus de 25 participants Compter deux à cinq jours pour la formation des volontaires à la SBC Selon les besoins, prévoir des cours de remise à niveau		
Mécanisme de suivi, d'évaluation et de retour d'information	- Les indicateurs de base sont définis et seront évalués en fonction des ressources prévues - Un mécanisme de retour d'information est prévu		

Sécurité des volontaires

Quel que soit le contexte de transmission (cas importés uniquement, transmission localisée ou transmission communautaire), tous les volontaires doivent pouvoir se désinfecter et/ou se laver les mains après chaque visite d'un ménage et avoir accès à des masques/protections faciales³. Il est recommandé aux volontaires **de maintenir une distance d'un à deux mètres** avec les membres des communautés lors des entretiens et **d'éviter tout contact physique**. Si possible, tout entretien concernant une personne présentant des risques sanitaires doit avoir lieu à l'extérieur, à travers une fenêtre ou dans un espace ouvert, et être mené avec un membre de la famille / communauté en bonne santé plutôt qu'avec la personne malade elle-même.

³ Veuillez suivre les instructions appropriées concernant l'utilisation des masques faciaux, telles que la nécessité de couvrir à la fois le nez et la bouche. Si vous utilisez une protection faciale en tissu, veuillez à respecter les règles d'hygiène et de lavage appropriées. Pour obtenir des orientations supplémentaires sur l'utilisation correcte des masques et des protections faciales, veuillez consulter les Lignes directrices de la Fédération internationale sur l'utilisation des masques faciaux pendant la pandémie de Covid-19.

Si les activités de SBC sont menées par des agents volontaires de santé communautaire qui ont été formés pour apporter une aide médicale additionnelle, ceux-ci doivent prendre toutes les mesures de protection individuelle qu'exigent ces activités et le gouvernement.

Indicateurs proposés aux fins du suivi et de l'évaluation de la SBC

Indicateur proposé	Calcul / détails	Objectif
Pourcentage de cas confirmés dans les régions cibles et communiqués par le biais du système de SBC sous la forme d'alertes	Nombre d'alertes communiquées aux autorités dans les régions cibles puis confirmées par les autorités / nombre total de cas confirmés par les autorités	Impact du programme
Nombre ou pourcentage d'alertes de volontaires vérifiées qui correspondent à la définition communautaire de cas	Pourcentage : nombre de signalements vérifiés qui correspondent à la définition communautaire de cas / nombre total de signalements communiqués	Qualité du programme
Pourcentage d'alertes signalées confirmées par des tests cliniques ou en laboratoire	Nombre de vraies alertes confirmées par des tests cliniques ou en laboratoire / nombre de vraies alertes signalées par un volontaire de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge	Qualité du programme, <i>valeur prédictive positive</i>
Pourcentage de volontaires actifs qui envoient des signalements de risques sanitaires et/ou des rapports d'activité « à temps » comme le prévoit le protocole	Nombre de volontaires formés qui sont déployés et qui envoient, le cas échéant, des signalements / nombre de volontaires formés à la SBC qui sont déployés	Suivi du programme
Pourcentage de communautés cibles qui comptent des volontaires actifs en charge de la SBC	Nombre de communautés cibles qui comptent au moins un volontaire actif en charge de la SBC / nombre de communautés ciblées par les activités de SBC	Couverture

Nombre total de formateurs (ayant suivi un cours de formateur ou de formation des formateurs) formés à la SBC et Nombre total de volontaires formés à la SBC	<i>Aucun calcul requis</i>	Suivi du programme et calculs y relatifs
Pourcentage d'alertes lancées par le biais du système de SBC ayant fait l'objet d'une enquête / auxquelles les autorités ont réagi dans les 24 heures	Nombre d'alertes auxquelles les autorités ont donné suite dans les 24 heures / nombre total d'alertes communiquées aux autorités à des fins de suivi	Qualité du programme (et mécanisme d'aiguillage)
Proportion de communautés dans lesquelles des mesures ont été prises suite à une alerte (par mois)	Nombre de communautés dans lesquelles des mesures de santé publique ont été prises suite à une alerte / nombre total de communautés qui ont communiqué des alertes aux autorités sanitaires	Qualité du programme (et mécanisme d'aiguillage)

OUTILS ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

1. Pour accéder aux dernières ressources sur le coronavirus (Covid-19), dont des orientations en matière de santé communautaire, veuillez consulter le [service d'assistance en matière de santé](#) de la Fédération internationale.
2. Surveillance à base communautaire : principes directeurs (disponible en [anglais](#) et en [français](#))
**Document en cours de révision*
3. [Surveillance à base communautaire : outil d'évaluation](#)
4. [Surveillance à base communautaire : modèle de protocole](#)
5. [Lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires](#)
6. Liste générale des événements/risques sanitaires et des définitions communautaires des cas (ANNEXE)
7. Indicateurs de performance clés pour les projets de surveillance à base communautaire

Liste générale des risques sanitaires à l'appui des activités de surveillance à base communautaire des membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La liste ci-après des définitions communautaires des cas est fournie à titre indicatif uniquement et devra être revue et adaptée en collaboration avec le ministère de la Santé et les partenaires locaux. Elle présente les risques sanitaires fréquemment rencontrés par les membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le cadre de leurs activités de surveillance à base communautaire (SBC), mais il conviendra de tenir compte du contexte et de procéder aux adaptations nécessaires à chaque pays ou contexte dans lequel sont menées des activités de SBC. Toute adaptation des définitions communautaires des cas devra prendre en compte :

- les définitions communautaires des cas établies par le ministère de la Santé / le ministère de l'Agriculture / le centre national de prévention et de contrôle des maladies, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
- les langues et les expressions locales, y compris le niveau d'alphabétisation et la terminologie courante ;
- le degré de sensibilité et de spécificité, de sorte que les volontaires n'aient pas besoin d'une formation médicale pour identifier un risque sanitaire et, en même temps, que la définition choisie ne soit pas trop générale, afin de ne pas entraîner une augmentation importante des alertes qui submergerait le système ;
- les Sociétés nationales doivent également envisager de fixer un seuil d'alerte pour certains risques sanitaires liés aux maladies prioritaires. Le cas échéant, ces seuils devront être établis en conformité avec les normes nationales et le contexte local.

Numéro	Événement/risque sanitaire	Exemple de définition communautaire de cas	Maladies apparentées	Messages clés à l'usage des responsables de la collecte de données / des volontaires
1	Diarrhée aqueuse aiguë	Au moins trois épisodes de diarrhée liquide en une journée, avec ou sans vomissements	Choléra	Fournir des solutions de réhydratation orale, donner des conseils sur le lavage des mains, et orienter les personnes vers un établissement de santé si elles n'arrivent pas à boire ou montrent des signes de déshydratation. Utiliser les outils 1 et 2 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.

2	Maladie diarrhéique aiguë	Au moins trois selles molles ou liquides en 24 heures	Choléra, E. coli, shigellose, rotavirus	Expliquer comment préparer des solutions à base de sucre et de sel et/ou fournir des solutions de réhydratation orale, expliquer les bonnes techniques de lavage des mains, expliquer comment garantir la propreté et la salubrité des aliments et de l'eau, et promouvoir l'utilisation d'installations sanitaires appropriées. Utiliser les outils 1 et 2 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
3	Diarrhée avec saignements	Selles molles mêlées de sang	Shigellose (dysenterie), E. coli	Expliquer comment préparer des solutions à base de sucre et de sel et/ou fournir des solutions de réhydratation orale, expliquer les bonnes techniques de lavage des mains et les précautions destinées à garantir la salubrité des aliments et de l'eau, et promouvoir l'utilisation d'installations sanitaires appropriées. Utiliser l'outil 6 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
4	Fièvre et éruptions cutanées	Fièvre et éruptions cutanées, souvent accompagnées ou ayant commencé par un écoulement nasal, de la fatigue, un mal de tête et une sensation d'inconfort	Rougeole, virus Zika, rubéole, varicelle	Donner des conseils sur le lavage des mains, les règles d'hygiène en cas de toux et les mesures de distanciation physique, orienter les personnes vers un établissement de santé, et conseiller aux membres des communautés d'effectuer les vaccinations de routine lorsque cela est possible. Utiliser les outils 7, 8 et 15 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
5	Fièvre et yeux jaunes	Fièvre subite avec jaunissement des yeux ou de la peau dans les deux semaines suivant la contraction de la maladie	Fièvre jaune, hépatite A/E	Mener des campagnes communautaires d'assainissement en vue d'éliminer les aires de reproduction des moustiques, et conseiller aux membres des communautés d'effectuer les

				vaccinations de routine. Utiliser l'outil 11 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
6	Fièvre et saignements	Fièvre avec saignement du nez, des yeux, de la bouche, de la peau, des gencives, ou présence de sang dans les selles, les vomissures ou l'urine (non due à un accident) OU décès d'une personne à la suite d'une maladie grave inexpliquée, avec de la fièvre et des saignements	Maladie à virus Ebola, fièvre hémorragique de Marburg, fièvre de Lassa, fièvre de la vallée du Rift, dengue hémorragique	Revêtir un équipement de protection individuelle lors des soins aux personnes malades, encourager la distanciation physique et isoler les personnes touchées jusqu'à l'arrivée des secours ou les acheminer vers un établissement de santé dans des conditions de sécurité. Utiliser les outils 17, 18, 19 et 26 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
7	Fièvre et douleurs corporelles	Forte fièvre, accompagnée de douleurs musculaires et articulaires / corporelles Fatigue, mal de tête, diarrhée ou constipation	Dengue ¹ , leptospirose, chikungunya ¹ , paludisme ¹ , virus Zika ¹ , fièvre jaune, fièvre typhoïde	Donner des conseils sur le lavage des mains, les précautions destinées à garantir la salubrité des aliments et de l'eau et les installations sanitaires appropriées. Orienter les personnes vers un établissement de santé si elles se sentent très fatiguées ou n'arrivent plus à boire ou à manger, ou orienter systématiquement les personnes vers un établissement de santé s'il existe un risque de paludisme, de méningite ou de fièvre jaune dans la région. En cas de maladie à transmission vectorielle, encourager l'assainissement des communautés, l'élimination des eaux stagnantes et l'utilisation de moustiquaires. Utiliser les outils 5, 12, 13, 14 et

¹ Dans de nombreuses régions, la SBC n'est pas forcément le meilleur outil face aux maladies à transmission vectorielle, en particulier dans les zones endémiques ou dans les régions où la prévalence est élevée, car l'événement/le risque sanitaire n'est pas toujours assez précis pour être identifié par les volontaires, ou car la détection précoce n'est pas aussi efficace pour empêcher la propagation des maladies à transmission vectorielle que les activités d'engagement communautaire ou les activités d'assainissement menées dans le cadre de la lutte anti-vectorielle.

				15 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
8	Fièvre et raideur de la nuque	Fièvre et raideur de la nuque – chez les enfants âgés de plus de deux ans OU Fièvre et fontanelle (sommet de la tête) bombée – chez les enfants âgés de moins de deux ans	Méningite	Donner des conseils sur le lavage des mains, les règles d'hygiène en cas de toux et les mesures de distanciation physique, orienter les personnes vers un établissement de santé, et conseiller aux membres des communautés d'effectuer les vaccinations de routine. Utiliser l'outil 9 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
9	Fièvre, toux sèche et fatigue	Combinaison d'au moins trois des symptômes suivants : • toux • difficultés à respirer • fièvre • écoulement nasal • fatigue • mal de tête • sentiment d'inconfort • mal de gorge • diarrhée • perte de l'odorat • perte du goût	Covid-19	Encourager la distanciation physique, expliquer l'importance de se laver les mains, d'appliquer les règles d'hygiène en cas de toux et de porter si possible un masque ou un morceau de tissu qui couvre la bouche et le nez, et orienter les personnes ayant des difficultés à respirer vers un établissement de santé. Utiliser l'outil 7 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
10	Fièvre et mal de gorge	Forte fièvre, mal de gorge intense, difficultés à respirer/avaler et/ou gorge enflée	Diphtérie	Encourager la distanciation physique, orienter les personnes vers un établissement de santé, promouvoir la vaccination, et dispenser des soins à domicile aux personnes présentant de la fièvre. Utiliser l'outil 7 de la Boîte à outils pour la

				lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
11	Paralysie flasque aiguë	Enfant de moins de 15 ans subitement paralysé – jambes ou bras faibles et flasques, incapacité subite de marcher ou de ramper (non due à un accident)	Poliomyélite	Orienter les personnes vers un établissement de santé, et encourager le lavage des mains, la consommation d'eau potable, l'utilisation d'installations sanitaires appropriées et la vaccination. Utiliser l'outil 10 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
12	Gonflements douloureux sous les bras ou à l'aîne	Toute personne présentant des gonflements douloureux sous les bras ou à l'aîne	Peste, orthopoxvirose simienne (variole du singe)	Encourager l'assainissement des communautés afin d'éloigner les rongeurs et les puces, et orienter les personnes vers un établissement de santé. Utiliser les outils 20 et 25 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
13	Malnutrition aiguë	Obtention d'un score rouge ou jaune lors de la mesure du périmètre brachial (périmètre brachial < 125 mm)	Malnutrition aiguë globale (malnutrition aiguë sévère/modérée)	Orienter immédiatement les enfants souffrant de malnutrition vers un établissement de santé ou un service de nutrition, promouvoir la consommation d'aliments riches en vitamine A et donner des conseils sur le lavage des mains. Utiliser l'outil 29 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
14	Cas groupés de maladie ou de décès inhabituels	Groupe de personnes (3+) qui soudainement tombent malades ou décèdent, avec les mêmes symptômes		Encourager la distanciation physique, enseigner les techniques de lavage des mains, noter les types de symptômes et en informer les établissements de santé, et orienter les personnes malades vers un établissement de santé. Utiliser l'outil 28 de la Boîte à outils pour

				la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
15	Événement inhabituel / alarmant	Tout événement inhabituel au sein de la communauté et semblant poser un risque ou suscitant des inquiétudes dans la communauté	Inondations, incendies, grave pénurie d'eau, conflit majeur, propagation soudaine de maladies, déversement de produits chimiques / empoisonnement chimique	Écouter les messages des autorités, aider les personnes à assurer leur sécurité, utiliser les centres d'évacuation existants, et tenir son superviseur informé.
16	Infections respiratoires aiguës	Toux et difficultés à respirer. Peut commencer par de la fièvre, un écoulement nasal, de la fatigue, un mal de tête et un sentiment d'inconfort.	Infections respiratoires aiguës ; oreillons, coqueluche, grippe aviaire, syndrome respiratoire du Moyen-Orient	Encourager la distanciation physique, expliquer l'importance de se laver les mains, et orienter les personnes ayant des difficultés à respirer vers un établissement de santé. Utiliser l'outil 7 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
17	Toux prolongée	Toux depuis plus de trois semaines (avec ou sans douleur thoracique) OU Toux avec expectoration de sang	Tuberculose	Encourager la distanciation physique, expliquer l'importance de se laver les mains et d'appliquer les règles d'hygiène en cas de toux, et orienter les personnes ayant des difficultés à respirer vers un établissement de santé. Utiliser l'outil 7 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
30	Animal au comportement agressif inhabituel	Animal se comportant de manière agressive, tentant par exemple de mordre tout ce qui est à sa portée (personnes, autres animaux ou objets) ET présence d'au moins deux des symptômes suivants :	Rage	Ne pas s'approcher de l'animal, dispenser les premiers secours (nettoyage des plaies, des morsures et des griffures à l'eau savonneuse pendant 15 minutes) et orienter les personnes blessées vers un établissement de santé.

		- hyperactivité excessive incontrôlée - convulsions - bave excessive - salivation incontrôlée - peur de la lumière ou de l'eau (tendance à rester caché)		
31	Mort d'animaux présentant des saignements inhabituels	Mort subite d'animaux présentant des saignements inexpliqués des gencives, des yeux, du nez ou de l'anus, ou du sang dans les selles ou les vomissures OU Avortements au sein du bétail ou mort de jeunes animaux	Maladie du charbon, fièvre de la vallée du Rift	Encourager les éleveurs à revêtir un équipement de protection, isoler les animaux malades, avertir les autorités vétérinaires, conseiller aux communautés de bien cuire toutes les viandes et les autres produits d'origine animale, et déconseiller la consommation des animaux morts d'une maladie. Utiliser les outils 21 et 26 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
32	Série d'avortements au sein du bétail ou de morts de jeunes animaux	Série d'avortements au sein du bétail et/ou mort subite de plusieurs jeunes agneaux/veaux	Fièvre de la vallée du Rift, brucellose	Encourager les éleveurs à revêtir un équipement de protection, isoler les animaux malades, avertir les autorités vétérinaires, conseiller aux communautés de bien cuire toutes les viandes et les autres produits d'origine animale, et déconseiller la consommation des animaux morts d'une maladie. Utiliser l'outil 26 de la Boîte à outils pour la lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires.
33	Mort inhabituelle d'oiseaux	Série de morts subites d'oiseaux, de canards ou de poulets dans un lieu donné (toutes survenues dans les deux dernières semaines au sein d'une zone restreinte)	Grippe aviaire	Encourager les éleveurs à revêtir un équipement de protection, isoler les animaux malades, avertir les autorités vétérinaires, et déconseiller la consommation de viande, d'œufs et de produits laitiers provenant d'animaux morts d'une maladie.

34	Série de maladies ou de morts inhabituelles parmi des animaux	Série (3+) de maladies ou de morts subites inhabituelles et de cause inconnue parmi des animaux (toutes survenues dans les deux dernières semaines au sein d'une zone restreinte)	Grippe porcine, peste des petits ruminants, maladies autres / inconnues	Encourager les éleveurs à revêtir un équipement de protection, isoler les animaux malades, avertir les autorités vétérinaires, et déconseiller la consommation de viande, d'œufs et de produits laitiers provenant d'animaux morts d'une maladie.
99	Rapports d'activité / rapports avec la mention « aucune déclaration » ²	Les responsables de la collecte de données sont actifs au sein des communautés mais n'ont pas détecté d'événements / de risques sanitaires à signaler cette semaine		Merci aux personnes actives au sein de leur communauté ! Travailler en collaboration avec les communautés afin de promouvoir le lavage des mains, les précautions destinées à garantir la salubrité des aliments et de l'eau, et l'assainissement de l'environnement, qui constituent des mesures importantes pour prévenir les maladies. Avertir son superviseur en cas de difficulté et/ou si un soutien s'avère nécessaire.

Références

Groupe de travail spécial mondial de surveillance et de lutte contre le choléra. Lignes directrices provisoires pour la surveillance du choléra. 2017. <https://www.gtfcc.org/wp-content/uploads/2020/04/gtfcc-lignes-directrices-provisoires-pour-la-surveillance-du-cholera.pdf>

Fédération internationale. Surveillance à base communautaire : principes directeurs. <https://media.ifrc.org/ifrc/document/surveillance-base-communautaire-principes-directeurs/?lang=fr>

Fédération internationale. Programme de préparation des communautés aux épidémies et aux pandémies. Définitions communautaires des cas à l'appui de la surveillance à base communautaire.

² Toute Société nationale menant un projet de SBC devra décider, lors de l'élaboration de son protocole de SBC, si elle utilisera le terme « rapport avec la mention "aucune déclaration" » ou « rapport d'activité » (il n'est pas nécessaire d'utiliser les deux termes).

Fédération internationale. Lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires. <https://ifrcgo.org/ecv-toolkit/fr/>

OMS et Centres américains de prévention et de contrôle des maladies (CDC). Guide technique pour la surveillance intégrée de la maladie et la riposte dans la région africaine. 2^e édition. 2011. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/204602/IDSR2010_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

OMS. Définition de l'OMS des cas de Covid-19. Décembre 2020. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/336372/WHO-2019-nCoV-Surveillance_Case_Definition-2020.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

OMS. Guide de l'OMS pour la mise en œuvre du Réseau d'alerte et d'intervention rapides. Surveillance des épidémies et riposte dans les situations d'urgence humanitaire. Genève, 2012. [WHO/HSE/GAR/DCE/2012.1](https://www.who.int/publications-detail/WHO/HSE/GAR/DCE/2012.1) (en anglais).

Nyss: la plateforme

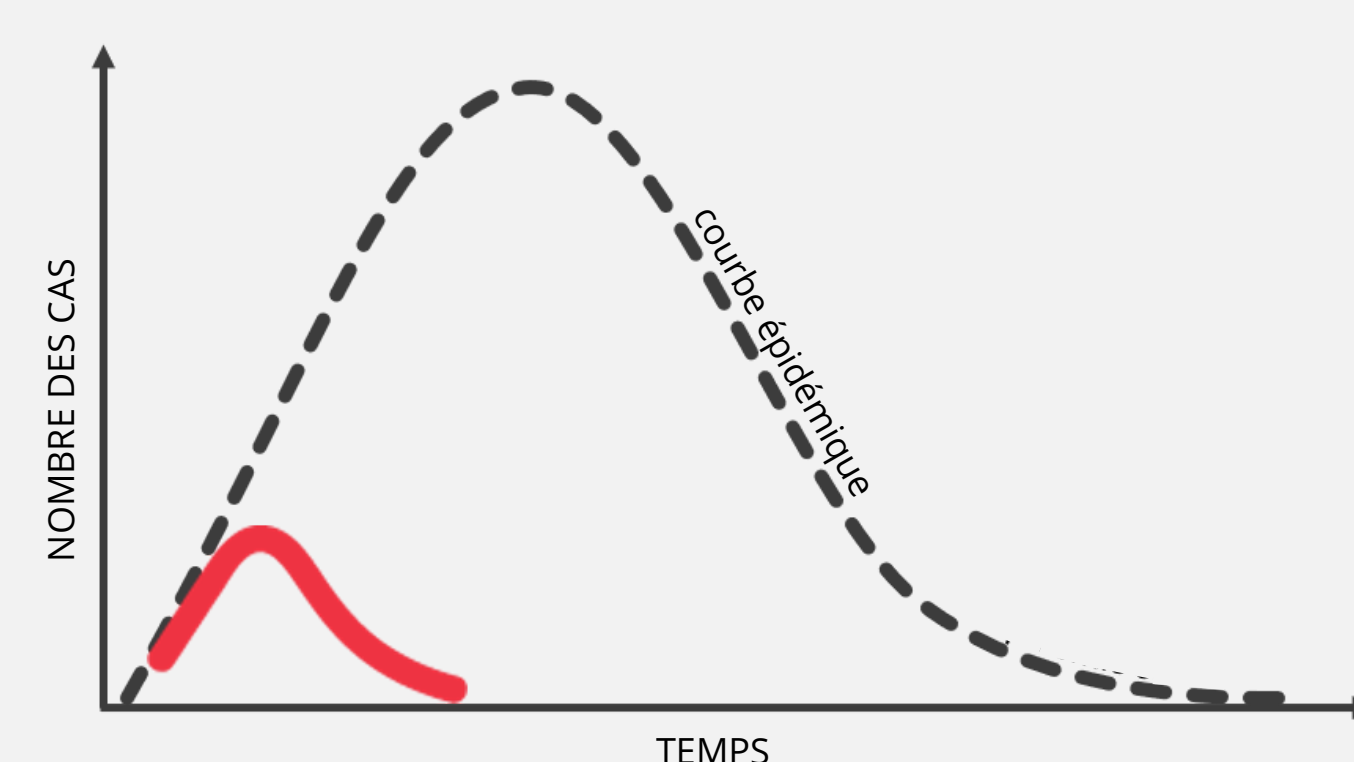
- Rapports par SMS
- Agrégation et analyse automatiques des données
- Alertes automatiques

Nyss est une plateforme logicielle sur mesure pour la collecte, la gestion et l'analyse des données qui a été adaptée aux besoins du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en matière de surveillance épidémiologique à base communautaire (SBC). Nyss permet la détection, rapport, agrégation et l'analyse en temps réel des informations sur les risques de santé au sein d'une communauté ; elle permet donc de prévenir et d'identifier des maladies à potentiel épidémique et d'intervenir grâce à une alerte et une action précoces.

Quand utiliser Nyss?

La **surveillance à base communautaire** est la détection et le rapport systématiques de tous les événements préoccupants pour la santé publique au sein d'une communauté par ses propres membres.

Les flambées épidémiques menacent le bien-être des communautés partout dans le monde et peuvent prendre rapidement de l'ampleur si elles ne sont pas détectées par les services de santé. L'extension de la surveillance de la santé publique aux communautés nous permet de combler cette lacune dans l'information. Des réseaux de volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge exercent une surveillance à base communautaire avec l'aide de Nyss.



La SBC et Nyss aident les autorités à agir plus vite et à sauver des vies

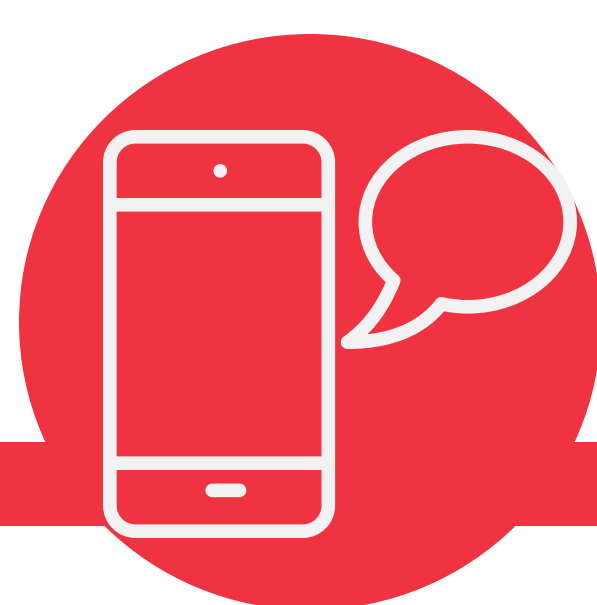
« **Nyss** » est un mot norvégien qui a plusieurs sens : obtenir des informations, entendre une rumeur.

Comment fonctionne Nyss?



Volontaires

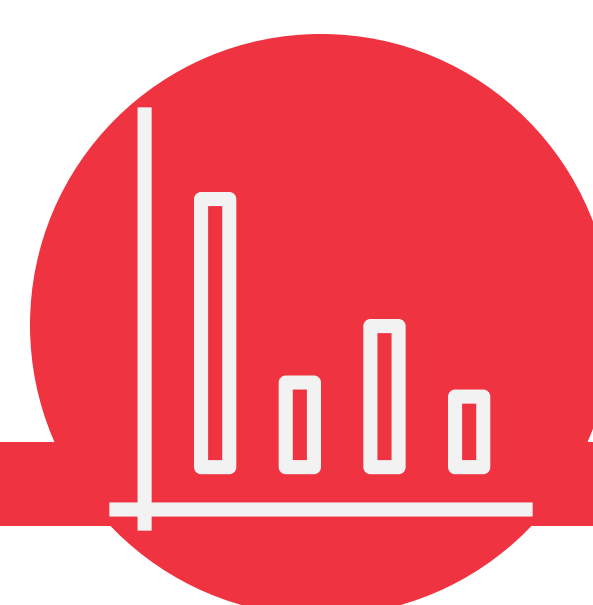
Des volontaires sont formés à reconnaître une série de signes et symptômes de maladies à tendance épidémique et à exercer la fonction de point focal dans leur communauté pour tout ce qui concerne la réaction aux risques et événements de santé et leur rapport.



Rapports

Les volontaires envoient des rapports sous la forme de courts SMS codés.

Nyss répond aux volontaires et leur envoie des messages de promotion de la santé afin qu'ils puissent organiser les premières ripostes.



Agrégation & analyse

Les rapports SMS s'ajoutent automatiquement dans Nyss, qui les agrège et les analyse dans un tableau de bord visuel, accessible aux autorités sanitaires et à la Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.



Alertes

Nyss déclenche automatiquement des alertes et informe les superviseurs des volontaires ainsi que les autorités sanitaires peuvent alors organiser la riposte.

La technologie

Composants

- Base des données SQL
- Azure Web App
- Azure Function App
- Azure Service Bus
- SMS gateway

Nyss est une solution basée sur la plateforme applicative en nuage Microsoft Azure. L'application proprement dite utilise une Azure Web App, tout comme l'API interne (ReportAPI).

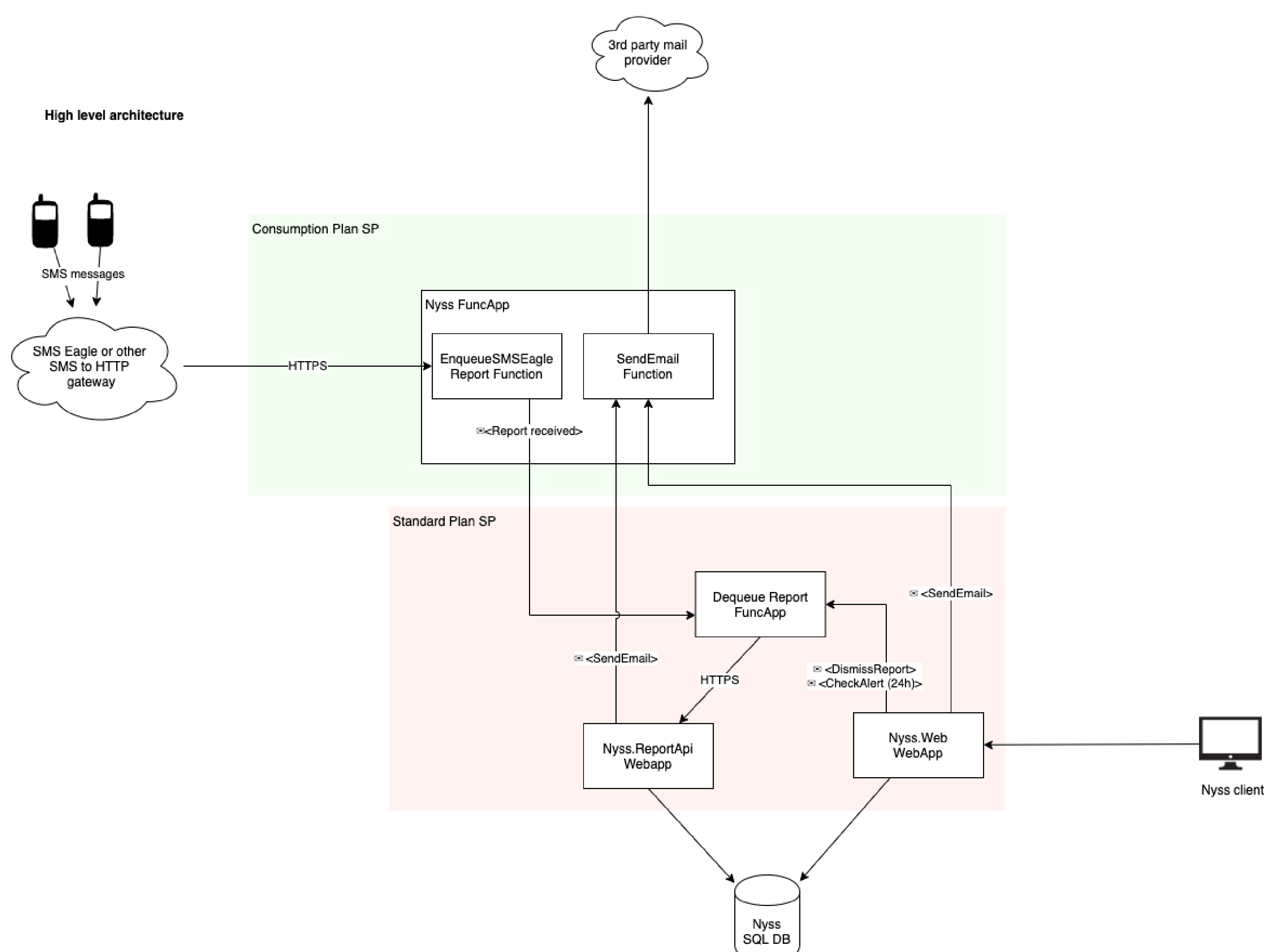
La communication asynchrone entre les composants du système est facilitée par des files d'attente de messages sur Azure Service Bus. Nyss dépend d'un SMS gateway physique pour relayer les SMS dans le nuage.

Communication asynchrone

Les rapports envoyés par SMS arrivent dans une Function App accessible au public qui place les messages dans une file d'attente. Ces messages sont ensuite lus par une Function App interne qui envoie une requête HTTP au ReportAPI interne, qui analyse et valide les rapports. Un SMS de feed-back est envoyé au collecteur de données qui a envoyé le rapport. Ce message est envoyé par le SMS gateway physique au moyen d'un service « Email to SMS » fourni par ce gateway.

Alertes automatiques

Si le rapport reçu est analysé et validé avec succès, une alerte est déclenchée en fonction des règles spécifiées pour le projet par le biais de l'application Nyss. Le cas échéant, des notifications sont envoyées par SMS et/ou par e-mail selon les configurations du projet dans l'application Nyss. Au cas où une alerte ne serait pas traitée dans un délai de 24 heures, un e-mail est envoyé au manager.



Protection des données

Nyss entend respecter le Règlement général sur la protection des données, qui tend à s'imposer dans le monde entier comme la norme standard en la matière.

Confinement régional des données en Europe du Nord, cryptage de toutes les bases de données, contrôle des accès des utilisateurs, utilisation de HTTPS, documentation rigoureuse de tous les flux de travaux en lien avec le traitement des données.

Une API publique est en cours de développement mais elle n'est pas encore prête à être mise en production.